

Bretteville

infos

LE BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE BRETTEVILLE



JANVIER 2020

65



Tarifs communaux 2019

SALLE POLYVALENTE

Bretteville

Petite salle	220.00 €
Petite salle + cuisine	330.00 €
Petite salle + cuisine (Hors commune)	400.00 €
Grande salle	260.00 €
Grande salle + cuisine	400.00 €
Grande salle + cuisine (Hors commune)	480.00 €

SALLE DE LA CHÈNEVIÈRE

Habitant de Bretteville	450.00 €
Habitant hors commune	550.00 €

ACCUEIL DE LOISIRS

MERCREDIS RÉCRÉATIFS

A la journée avec repas	11,00 €
A la journée avec repas (hors commune).....	14,00 €
A la demi-journée	6,00 €
A la demi-journée (hors commune).....	9,00 €
Repas du midi	3,50 €

CANTINE

Repas.....	3.50 €
Repas intergénérationnel.....	6.00 €

GARDERIE

Tarif unitaire (la demi-heure)	1.00 €
A partir de 2 enfants par famille	0.80 €
A partir de 3 enfants par famille	0.60 €
Goûter.....	0.60 €

CIMETIÈRE

Concession 15 ans	132.00 €
Concession 30 ans	234.00 €
Concession 50 ans	430.00 €
Cave urne 15 ans	280.00 €
Cave urne 30 ans	400.00 €
Cave urne 50 ans	575.00 €

CAMPING

Mobil home - 4 couchages

La semaine	360.00 €
La semaine (hors saison).....	240.00 €
Le mois	1282.00 €
La nuitée.....	53.00 €

Cottage - 4 couchages

La semaine	415.00 €
La semaine (hors saison).....	310.00 €
Le mois	1310.00 €
La nuitée.....	61.00 €

Mobil home - 5 couchages

La semaine	415.00 €
La semaine (hors saison).....	310.00 €
Le mois	1310.00 €
La nuitée.....	61.00 €

Mobil home - 6 couchages

La semaine	430.00 €
La semaine (hors saison).....	315.00 €
Le mois	1600.00 €
La nuitée.....	65.00 €

Parcelle de passage

Emplacement.....	3.00 €
Campeur	4.60 €
Electricité	2.80 €
Enfant - de 16 ans	2.00 €

Parcelle à l'année

Location.....	1020.00 €
Eau m ³	4.00 €
Jeton douche	0.50 €
Jeton laverie séchage	2.00 €
Jeton laverie lavage	3.00 €

Divers

Enlèvement encombrant.....	64.00 €
Caution mobil-home/cottage.....	230.00 €
Forfait ménage mobil-home/cottage	50.00 €



Poursuivre et Entreprendre

Comme l'an passé, 2019 a été l'occasion de réaliser de nouveaux investissements dont la création d'un nouveau parking route des Chênes, la rénovation de la salle polyvalente, toujours dans le but d'améliorer la vie des brettevillais. Mars 2019 sera le terme de ce mandat et le début du prochain, aussi je tiens dans mon propos à évoquer six années pendant lesquelles je me suis efforcé d'être au service de tous.



Je commencerai par remercier l'équipe municipale qui m'a toujours soutenu. Certes il y a eu parfois quelques petites divergences sur des détails qui se sont dissipées grâce à la concertation. La démocratie ne peut se passer de dialogue et de confrontation d'idées, l'essentiel au bout du compte, est de se retrouver unis sur la conduite globale à tenir, dans le respect d'un programme ayant été soumis au vote des électeurs. A ce propos vous avez pu remarquer que la majorité des décisions du conseil municipal ont été prises à l'unanimité ce qui était mon souhait : plutôt convaincre que d'imposer.

Je remercie également les services municipaux qui ont adhéré à nos projets et ont participé à leur réalisation. Une très petite minorité n'a malheureusement pas compris à quel point je suis attaché à

la qualité du service public, je le note pour qu'on ne m'accuse pas d'angélisme... Avec mon équipe nous nous sommes donc efforcés d'améliorer leurs conditions de travail et dans la mesure de nos moyens et du respect des règles administratives, leurs rémunérations. Être fonctionnaire municipal n'enrichit pas !

La vie associative s'est encore développée au cours du mandat, en nombre, mais aussi en qualité des actions qui reposent, en majorité sur le bénévolat. Comme tous les ans, je remercie les dirigeants qui, à leur niveau, complètent et améliorent les actions municipales.

Quand en 2014, je me suis lancé dans la campagne, il n'y avait rien de prémédité, mais je ne regrette pas cet engagement. Par contre, je m'étais donné comme règle, vu mon âge, de ne faire qu'un seul

mandat, d'où mon départ qui se fait en toute sérénité. Je pense avoir œuvré, avec l'aide de mon équipe et des fonctionnaires, pour le bien de tous. Vous trouverez dans les pages suivantes un récapitulatif faisant le bilan des investissements sur l'ensemble des six exercices, celui-ci m'a semblé nécessaire. Lors de la porte ouverte qui a suivi l'inauguration de la salle polyvalente, un contribuable m'a déclaré « je viens voir où sont passés mes impôts », il aura ainsi une réponse claire. La nouvelle équipe trouvera une commune en « bon état » et pourra poursuivre la mise en valeur de notre village.

**Bonne année à toutes et à tous,
avec l'équipe municipale nous continuerons de travailler jusqu'au 15 mars 2020.
PIERRE PHILIPPART**



Bilan 2014-2020

A l'aube de mon départ, il me tient à cœur de réaliser un bilan de mes 6 années de mandat de Maire.

Voici un aperçu des principales réalisations effectuées durant ces années. Bien d'autres ouvrages ont également été réalisés [acquisitions Immobilières, divers matériels, podium pour festivités, ...]. Vous pouvez retrouver la plupart de ces opérations dans les précédents Bretteville Infos ainsi que dans les 4 pages qui vous ont été distribués dans vos boîtes aux lettres.

La gestion financière du précédent mandat nous a permis de bien démarrer nos Investissements dès le début de nos prises de fonctions et de pouvoir effectuer au mieux les engagements pris lors de la campagne électorale.

Malgré un très bon excédent au début du mandat, nous avons fait les choix d'emprunter car les taux d'endettement étaient au plus bas, ce qui nous a permis en 2015, de rembourser plus rapidement une ligne de trésorerie [avance de fonds] d'un montant de 220 000.00 € et qui avait été ouverte par l'ancienne mandature.

En 2016, l'excédent à la clôture du budget « lotissement » d'un montant de 339 328.04 € est venu renforcer le bilan financier du budget communal.

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement au 31/12/2013	1 269 079.99 €
Excédent d'investissement au 31/12/2014	1 188 052.85 €
Excédent d'investissement au 31/12/2015	672 796.87 €
Excédent d'investissement au 31/12/2016	619 941.91€
Excédent d'investissement au 31/12/2017	640 269.09 €
Excédent d'investissement au 31/12/2018	177 012.96 €

Excédent d'investissement au 31/12/2019 : les comptes ne sont pas clôturés à la date de publication du Bretteville Infos / vous retrouverez les chiffres dans le 4 pages suivant le vote du budget 2020.

EVOLUTION DE LA DETTE NETTE ET DU TAUX D'ENDETTEMENT

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dettes nettes (au 01/01) en €	299 126.25	249 202.30	467 845.13	511 189.70	704 899.64	622 908.91
Emprunts Nouveaux en €		260 000.00	100 000.00		250 000.00	
Remboursement annuel en €	49 923.95	41 357.17	56 655.43	56 290.06	81 990.73	73 939.46
Dettes nettes (au 31/12) en €	249 202.30	467 845.13	511 189.70	704 899.64	622 908.91	548 969.45

LEXIQUE

DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

PARLEMENTAIRE : subvention accordée par...

CONTRAT DE TERRITOIRE : subvention accordée par le Département.

CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

FIR : Fonds d'investissement Rural.

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale.

AMENDES DE POLICE : Subvention de l'État issue du produit des amendes de police.

Bilan 2014-2020 (Suite)



EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

Année 2014/2015

Montant des travaux et divers : 348 867.57 € TTC

Subventions :

DETR..... 56 703.00 € TTC

PARLEMENTAIRE..... 20 000.00 € TTC



SALLE MULTI-ACTIVITÉS «LA CHENEVIÈRE»

Année 2015/2016

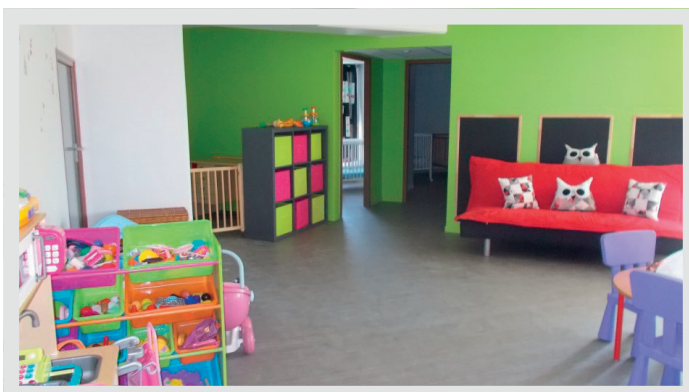
Montant des travaux et divers : 625 184.77 € TTC

Subventions :

DETR..... 158 498 € TTC

PARLEMENTAIRE..... 25 000.00 €

TTC CONTRAT DE TERRITOIRE..... 47 828.00 € TTC



MAISONS D'ASSISTANTES MATERNELLES «MAM»

Année 2015/2016

Montant des travaux et divers : 46 950.93 € TTC

Subventions :

CONTRAT DE TERRITOIRE..... 7 345.00 € TTC

CAF..... 7 000.00 € TTC



MAISON MÉDICALE / BIBLIOTHÈQUE

Année 2017/2018

Acquisition bâtiment + terrains : 153 240.00 €

Montant des travaux et divers : 654 488.81 € TTC

Subventions :

FIR..... 100 000.00 € TTC

LEADER..... 40 000.00 € TTC



Bilan 2014-2020 (Suite)

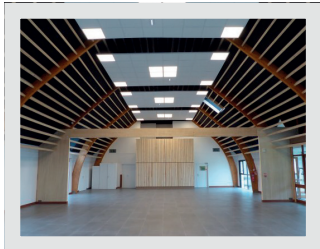
RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Année 2019

Montant des travaux et divers : 303 221.30 € TTC

Subventions :

DETR.....	104 893.00 € TTC
CONTRAT DE TERRITOIRE CAC.....	26 117.00 € TTC

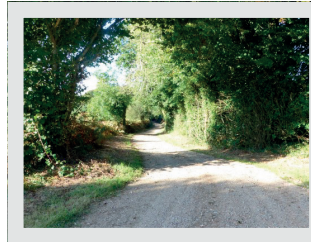
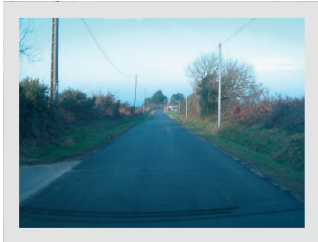
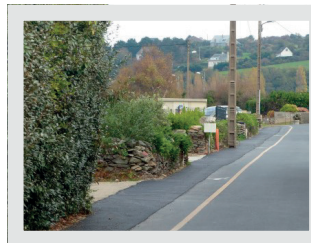
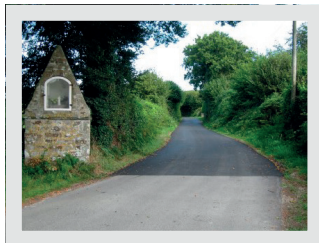
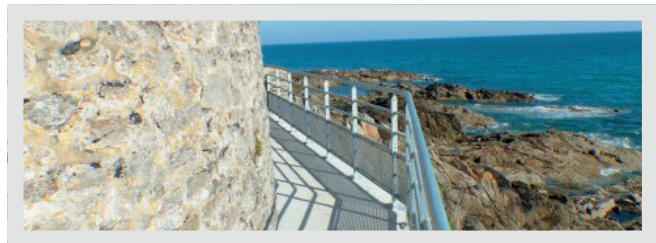


VOIRIE - ANNÉE 2014 À 2019

Montant des travaux et divers : 507 312.34 € TTC

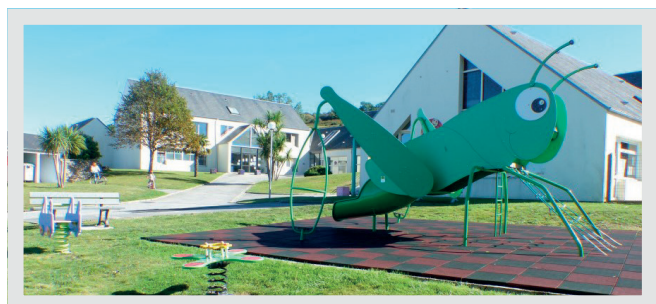
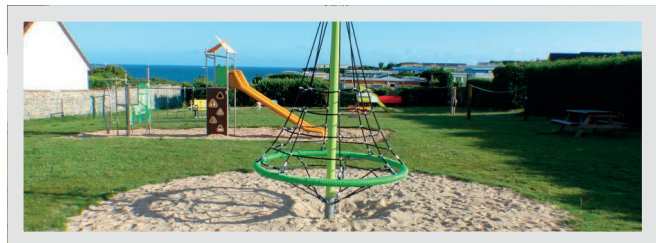
Subventions :

AMENDES DE POLICE.....	5 673.08 € TTC
DETR.....	9 282.00 € TTC



AIRES DE JEUX / CITY STADE - ANNÉE 2014 À 2019

Montant des travaux et divers : 71 022.70 € TTC





Bilan 2014-2020 (Suite)

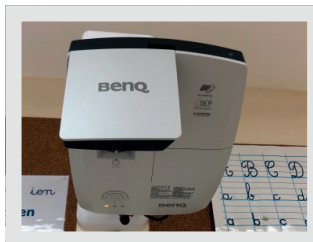
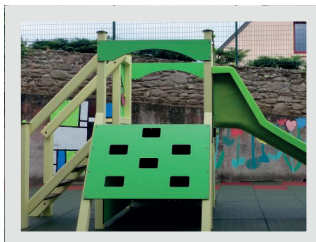
ATELIER MUNICIPAL - ANNÉE 2014 À 2019

Montant des Acquisitions : 115 176.50 € TTC



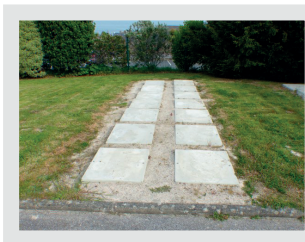
GRUPE SCOLAIRE - ANNÉE 2014 À 2019

Montant des travaux et acquisitions diverses : 51 905.80 € TTC



CIMETIÈRE

Montant des travaux : 32 260.20 € TTC



TERRAIN DE FOOT

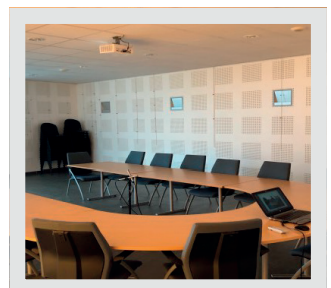
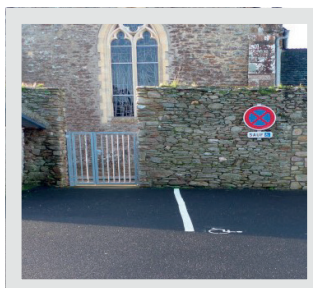
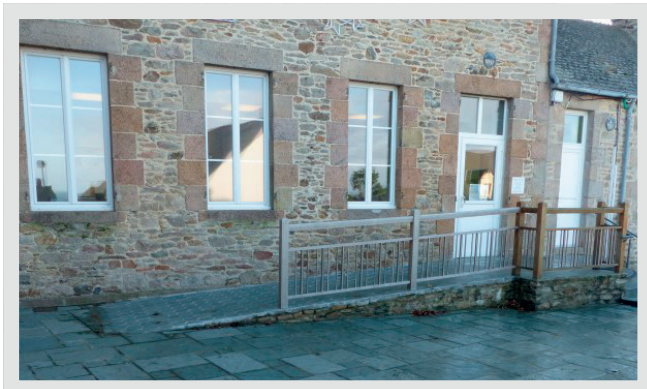
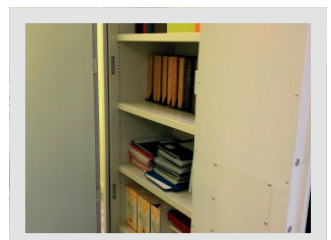
Montant des travaux d'éclairage : 20 573.94 € TTC



MAIRIE

Montant des travaux et acquisitions diverses :
18 834.02 € TTC

ACCESSIBILITÉ / SÉCURITÉ 32 328.72 € TTC





Centre de Loisirs



LES MERCREDIS LOISIRS

Les enfants âgés de 3 à 12 ans sont accueillis tous les mercredis de 8h00 à 18h00, avec des horaires d'accueils adaptés aux besoins des familles (voir règlement intérieur). Les enfants peuvent être pris en charge à la journée repas ou à la demi-journée matin ou après-midi, avec ou sans repas. La municipalité a pour objectif de mettre tout en œuvre pour que ce temps d'accueil soit de qualité avec des objectifs spécifiques :

- Permettre à ce que chaque enfant et chaque famille trouve sa place
- Favoriser l'autonomie et la participation des enfants
- Favoriser le Vivre Ensemble et la socialisation
- Permettre à ce que ce lieu soit, un lieu de projet, de découverte, d'expression et d'activités innovantes
- Informer les familles et les enfants sur leur environnement

Les enfants ont la possibilité de jouer, expérimenter, lire, échanger, bricoler, rigoler, participer, avec pour objectif, rendre l'enfant acteur de son temps. Pour cela, ils peuvent faire des propositions, choisir, jouer à ce qu'ils aiment. D'ailleurs, un temps de parole a été instauré tous les matins lors du petit encas pour permettre aux enfants d'exprimer leurs envies. Par ailleurs, des temps d'activités sont proposés par



l'équipe d'animation le matin et l'après-midi, mais aussi sur les temps intermédiaires comme les temps d'accueils, les activités sont diverses et variées (artistiques, sportives, culturelles ...)

L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES

L'accueil de loisirs sera ouvert :

- En Février, du lundi 17 au vendredi 28 février 2020
- En avril, du lundi 14 au vendredi 24 avril 2020
- En juillet, du lundi 6 au vendredi 24 juillet 2020
- En octobre [date non indiquée par le calendrier de l'éducation nationale].

Les horaires restent identiques à ceux du mercredi. Pour ce qui est des modalités d'inscription, une plaquette sera distribuée dans le cahier d'école des enfants quinze jours avant chaque début de vacances ainsi que sur le site de commune, avec toutes les informations nécessaires. Vous y trouverez également le planning d'activités avec diverses activités, adaptées aux tranches d'âge. Les règlements se feront comme pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et les mercredis, sur la facture mensuelle.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Un accueil le matin et le soir est mis à la disposition des familles pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire de la commune. Celui-ci fonctionne sur un accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'équipe d'animateurs a en charge la gestion de l'animation, et il organise ce temps comme un temps intermédiaire, médiateur entre le temps familial et le temps d'école.

Cette année, un accompagnement aux devoirs est proposé aux enfants entre 17h00 et 17h45 en lien avec leur famille.



Le bal du 13 juillet

Cette année le bal du 13 juillet était organisé dans la cour de l'école en raison des travaux dans la salle polyvalente.



Le groupe Déclic a une nouvelle fois animé ce bal, comme l'année dernière la société de chasse s'occupait de la restauration, le CCAS était à la buvette et le beau temps a permis aux Brettevillaises et Brettevillais de danser toute la soirée dans la bonne humeur et sans avoir trop froid.

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Bal du 13 juillet

Quelques bénévoles ont tenu la buvette lors de cette soirée qui a rapporté 70 euros de bénéfice.

Le festival du bar

Nous remercions cette association qui nous donne le poisson pêché

qui est ensuite redistribué à la population contre un don au CCAS.

A partir de l'année 2020 le CCAS prend le financement du **repas des aînés**. Une subvention d'équilibre sera allouée par la mairie si besoin. Comme tous les ans des colis ont

été distribués aux personnes ne pouvant se rendre aux repas des aînés.

Le CCAS vous souhaite une bonne et heureuse année 2020



Fête du bar

Les 7 et 8 septembre s'est déroulé le 13ème festival de pêche en apnée au large du Cotentin organisé par la CPAC, présidée par Guillaume DENDRAEL.

Les 7 et 8 septembre s'est déroulé le 13ème festival de pêche en apnée au large du Cotentin organisé par la CPAC, présidée par Guillaume DENDRAEL.

Neuf équipes représentant 27 pêcheurs étaient inscrits pour ce concours de deux manches : une le samedi et une le dimanche de 6 heures chacune. Les pêcheurs ont bénéficié durant ce week-end de bonnes conditions météo. Cette année contrairement à l'année dernière la pêche au bar était de nouveau autorisée. Vieilles, tacauds, mullets, daurades, bars ont été ramenés en nombre pour le plus grand bonheur du public venu pour les pesées.



La plus belle pêche revient à Guillaume Dendrael avec un bar de 5.030 kg. Jusque-là le record est de plus de 6 kg.



- 01** Christophe Hardel
David Blandamour
et Pascal Garnier
- 02** Guillaume Dendrael,
Guilian Leblond
et Laurent Aune
- 03** Philippe Désit,
Michel Loy
et André Fleury

Repas des Aînés



Cette année le thème du traditionnel repas des aînés était Noël avec une décoration toujours très soignée dans une ambiance musicale. Nos aînés ont su apprécier le duo Co & Co et ont participé aux différentes animations.

Nous avons honoré nos deux doyens du jour.
Mme Henriette Leparmentier 92 ans et Lucien Verdière 94 ans.
Un grand merci aux bénévoles de l'Amicale pour cette journée conviviale.



Le marché de Noël



Mardi 17 décembre, à 16h30, les portes de la salle communale se sont ouvertes pour débiter notre marché de Noël avec un goûter (gâteaux, crêpes, chocolat chaud, vin chaud...).

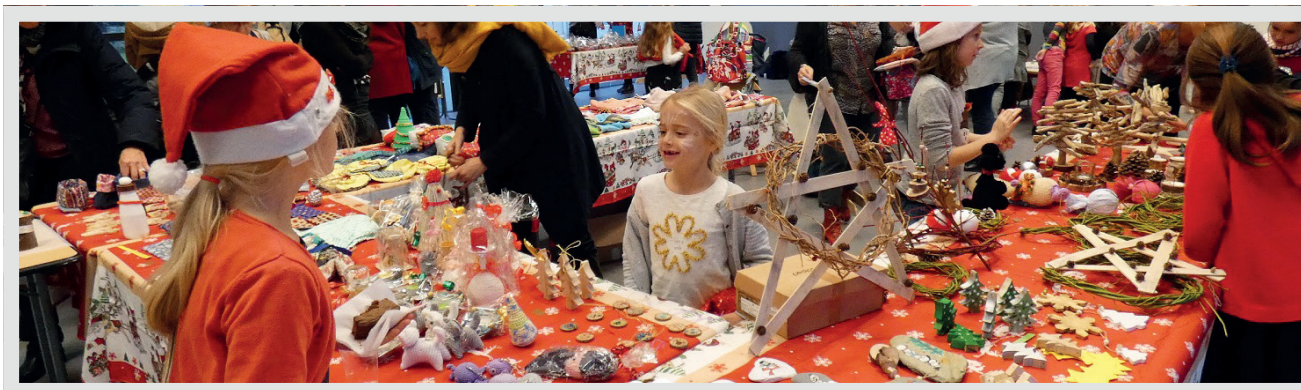
A 17h, les maternelles ont commencé le spectacle en chantant «Un petit renne au nez rouge», puis les CP-CE1 ont interprété «Noël fait danser les couleurs», les CE2-CM1-CM2 ont enchaîné avec «Bambali» et «Une mandarine et deux papillotes».

Enfin, nous avons chanté tous ensemble «We wish you a merry Christmas».

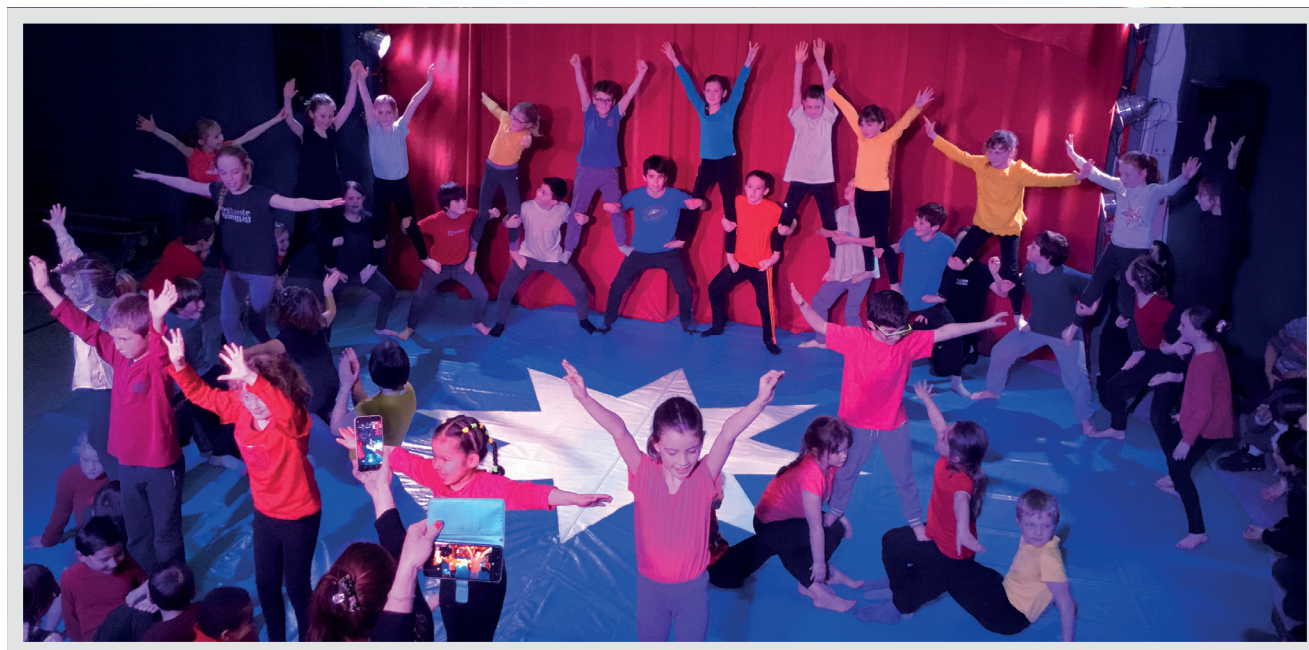
Il y avait beaucoup de monde pour nous écouter !

Après, nous avons pu faire quelques achats de Noël parmi les nombreux stands.

C'était trop bien !!!



Les Activités de l'école



NOTRE SPECTACLE DE CIRQUE

Tous les enfants de l'école ont participé à un cycle de cirque.

Pour les élèves d'élémentaire, nous avons été accompagnés par la compagnie Sol'Air. Ils sont venus nous présenter les différents ateliers. Il y avait le diablo, les échasses, le trapèze, le fil, le monocycle, le rouleau américain, le houla-hop, la boule et la jonglerie [les foulards, les balles et les cerceaux]. Après les avoir tous essayés, nous avons choisi deux numéros chacun en plus du jonglage. Nous nous sommes entraînés pendant six semaines à l'école. Puis le jeudi 04 avril, a eu lieu la répétition générale et le spectacle dans les locaux du cirque Sol'Air à Turlaville.

Les maternelles ont commencé la représentation, puis nous sommes tous passés les uns après les autres, présenter nos numéros. Nous nous sommes sentis comme de vrais artistes au milieu de la piste aux étoiles, avec lumières et musiques... C'était génial !!

**Nous n'avons qu'une envie,
c'est de recommencer !!**

1^{ER} TOURNOI DE PÉTANQUE !!

Un chouette dimanche !

Dimanche 23 juin, il a eu lieu un concours de pétanque

à la Hougette, organisé par l'association des parents d'élèves de l'école.

Il y avait 18 équipes de 2, chaque match durait 20 minutes. Les scores étaient très souvent serrés et le niveau élevé.

Il y avait des gâteaux et des boissons.

Les 1er ont été Jules et son père «Les Lods».

Les lots étaient réservés aux enfants.

C'était TROP BIEN !!!

LA RENCONTRE D'ANGLAIS

Le jeudi 16 mai, nous avons participé aux rencontres d'anglais, au collège de Saint-Vaast-la-Hougue.

Le but était de parler uniquement en anglais toute la matinée.

Nous avons fait des activités dehors.

Nous avons joué au béré et à Mister Wolf.

Nous avons pris un goûter en demandant en anglais :

- pour le thé : Can I have some tea please ?
 - pour l'eau : Can I have some water please ?
 - pour le jus d'orange : Can I have some orange juice please ?
 - pour le gâteau : Can I have a piece of cake please ?
- Et nous avons joué au jeu de l'oie « Goose game ».

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2

Les Activités de l'école (Suite)

NOTRE ATELIER GÂTEAUX CARNAVAL

Les 75 élèves des trois classes de l'école ont participé à un atelier commun de confection des gâteaux carnaval !!!

Encore merci aux parents et grands-parents d'être venus nous aider !



NOTRE SORTIE DE FIN D'ANNÉE

Judi 4 juillet, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 sont partis en balade de fin d'année.

Pour commencer nous sommes allés à la plage de Bretteville pour dessiner le paysage, c'était magnifique ! Ensuite nous avons exposé nos dessins pour les admirer. Après, nous avons pique-niqué tous ensemble !!! C'était génial ; nous sommes allés aux jeux du camping pour s'amuser.

Puis on est reparti à l'anse du Moulin pour dessiner la mer. Juste après, on est allé à la plage pour dessiner sur le sable et faire un épervier géant. Ensuite nous avons été manger une glace à « La belle mer ». Ainsi c'est terminée cette chouette journée ensoleillée !

LE CYCLE DE COURSE LONGUE DES CE2.CM1.CM2

La course longue

Le 05 septembre, nous avons commencé notre cycle de course longue sur la plage.

Nous devons choisir entre le petit, le moyen et le

grand parcours. Certains n'en pouvaient plus, d'autres ont continué sans marcher. A la fin de cette exercice, nos observateurs nous ont dit combien de tours nous avons faits. Essoufflés, nous sommes rentrés à l'école, fiers de nos efforts. Mais le plus gros reste à venir...

Cross du collège

Vendredi 18 octobre, les élèves de CM2 ont été invités à participer au cross du collège Diderot dans une course CM2-6ème.

Nous avons un petit coup de pression avant le départ. Mais la course s'est bien passée pour tout le monde. Il y avait de la boue et nous avons parcouru environ 2km. Tout le monde avait de quoi être fier, nous sommes rentrés contents.

Tout le monde s'encourageait, c'était la fête !!!!





Les Activités de l'école (Suite)

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

C'était trop bien ! Il y avait plein de jeux et d'ambiance, calculodrome, chamboule-tout, etc...

Il y avait aussi plein de nourriture : frites, saussices, crêpes, gâteaux... Et à la fin, un super spectacle de cirque, une grande TOMBOLA et le résultat du concours «Dessine-moi une marelle». On s'est bien amusé !

Les élèves de l'école de bretteville



Le menu végétarien à la cantine

Au retour des vacances de Noël, un menu végétarien unique sera servi une fois par semaine à la cantine de Bretteville. Il s'agit de faire découvrir aux enfants de nouveaux plats, de nouvelles saveurs et de proposer une cantine aux produits issus de ressources naturelles qui ont un moindre impact sur l'environnement.

Qu'est-ce qu'un menu végétarien ?

C'est tout simplement un menu qui ne contient pas de chair animale, viande ou poisson.

Grâce à une juste association de céréales de légumes, de légumineuses, de féculents, de fruits, d'œufs et de produits laitiers, les menus végétariens garantissent chaque jour un apport en protéines comparables à celui des menus à base de viande ou de poisson.

Propreté de la commune

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir la commune en état de propreté et d'hygiène.

Cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produit phytosanitaire que nous impose la loi.

Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant son devant de porte, caniveau, ... en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.



Avis au propriétaires de chiens et chats

Depuis quelques temps, la commune est confrontée à une recrudescence de chiens et de chats divagants sur le domaine public, avec tous les risques sanitaires que cela peut engendrer.

Suite à plusieurs signalements, il est nécessaire de rappeler les devoirs qui incombent aux propriétaires d'animaux :

Chaque propriétaire est entièrement responsable de son chien ou de son chat, des accidents et dégâts que celui-ci peut provoquer et il est tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition [clôture, chaîne, ...].

En cas d'absence du propriétaire, ou de la personne qui en a la garde, un animal divagant sur les voies publiques est considéré comme animal errant et peut être capturé et conduit à la SPA.

De plus nous vous rappelons que les animaux sont interdits sur la plage et les aires de jeux enfants et que les déjections sur les voies publiques doivent être nettoyées par les propriétaires et non par le personnel communal ou les voisins [vous pouvez trouver sur la commune des sachets pour récupérer les déjections quand vous sortez votre animal].

Municipales 2020 inscriptions sur les listes électorales

Pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune au plus tard le vendredi 7 février 2020.

L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

Les citoyens de l'Union européenne résident en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de la commune pour voter en France lors des élections municipales et/ou européennes.

Les modalités d'inscription

Se présenter soi-même ou par l'intermédiaire d'un tiers dûment mandaté [attestation sur papier libre] au secrétariat de la Mairie.

Demander son inscription par courrier, en renvoyant à la Mairie le formulaire CERFA dûment complété et une copie des pièces justificatives mentionnées ci-après : Mairie de Bretteville – 1 rue du Vieux Château 50110 BRETTEVILLE

Déposer son dossier d'inscription en ligne, en créant son compte sur le site www.service-public.fr, un service gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu. Il est indispensable de disposer des pièces justificatives numérisées pour effectuer cette démarche en ligne.

Les pièces à produire

- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois [factures de consommables type électricité, gaz, eau, téléphone fixe uniquement]

Pour les personnes hébergées chez un tiers

Il est exigé en plus des documents ci-dessus, la carte d'identité et une attestation de votre hébergeant.

Pour les jeunes majeurs de moins de 26 ans habitant toujours chez leurs parents, une preuve du lien de filiation est demandée [livret de famille] en plus du justificatif de domicile.

Interroger sa situation électorale



Un nouveau service permet à chaque électeur de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter. Il permet de vérifier que vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune avant de se rendre aux urnes :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



Obligation d'instruction dès 3 ans

En 2019, la scolarisation des enfants est devenue obligatoire dès 3 ans.

Si vous souhaitez l'instruire à votre domicile, une déclaration doit être faite auprès de la Mairie par courrier.

Auparavant l'école était obligatoire à partir de 6 ans. Aujourd'hui, avec la loi Blanquer entrée en vigueur à l'été 2019, cette obligation concerne les enfants à partir de 3 ans.

En cas d'instruction à domicile

Si la famille se charge elle-même de l'instruction, elle le déclare au Maire et au directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen). La déclaration sera à renouveler chaque année. Le Maire doit informer, tout au long de l'année, le Dasen des manquements à l'obligation d'inscription dans une école ou un établissement d'enseignement ou de déclaration d'instruction par la famille. La famille qui n'inscrit pas ou ne déclare pas l'enfant dont elle est responsable recevra une mise en demeure de le faire de la part du Dasen. Elle risque une amende de 1 500 €.

Comment inscrire son enfant à l'école ?

Vous devez inscrire votre enfant à la Mairie.

Pièces à présenter lors de cette inscription :

· justificatif de domicile de moins de 3 mois [quittance de loyer ou taxe d'habitation ou titre de propriété ou taxe foncière ou quittance d'assurance du logement ou facture d'eau, d'électricité, de gaz, de connexion internet fixe].

· extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation ou livret de famille.

· carnet de vaccinations [DT Polio à jour]

· le cas échéant, le certificat de radiation délivré par l'ancienne école

· en cas de séparation ou de divorce, toute décision attestant du lieu de résidence de l'enfant

Vous recevez un récépissé de pré-inscription sur lequel sont inscrites les coordonnées de l'école de rattachement. Vous devez alors remettre au plus vite ce document en vous rendant dans l'école, auprès de la direction.

Cette démarche est impérative : elle permet l'admission définitive de votre enfant dans l'école.

Vous venez d'arriver...

Vous venez de vous installer sur notre commune ?

Pensez à :

- Signaler votre arrivée en Mairie : vous y trouverez des documents informatifs
- Vous inscrire sur les listes électorales auprès de la Mairie
- Faire votre changement d'adresse sur votre carte grise
- Faire suivre votre courrier
- Signaler votre nouvelle adresse : perception, banque, assureur, mutuelle, employeur, caisses de retraite ou Pôle emploi, caisses de sécurité sociale et allocations familiales, ...

- Inscrire vos enfants à l'école
- Activer vos abonnements d'électricité, gaz, eau
- Prévenir la Mairie de votre commune de départ.

Au plaisir de vous rencontrer.



Les Trois Déesses



Avec la prise de compétence Tourisme par la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'activité randonnée intègre donc celle-ci via l'Office de Tourisme du Cotentin.

Le choix de l'OT du Cotentin concernant le territoire de l'association « Les Trois Déesses » est d'intégrer la partie Est, soit les communes de Digosville, Bretteville et Le Mesnil au Val au topoguide pédestre du Val de Saire, et d'intégrer à terme les 9 communes de Douve et Divette lors de la prochaine édition de son topo guide de La Hague.

L'activité menée depuis 22 années par l'association « Les Trois Déesses » devrait donc se trouver reprise par le nouvel OT du Cotentin.

Ainsi, pour les communes de Digosville, Bretteville et Le Mesnil au Val, notre association a travaillé de concert avec l'OT du Cotentin pour retenir 3 boucles pédestres [une par commune] intégrant le topoguide du Val de Saire édité en 2019. Ces nouveaux itinéraires ont été balisés par des membres de notre association.

Notre association a alerté le nouvel OT sur des solutions restant à trouver en ce qui concerne les circuits VTT, l'entretien des balisages et des itinéraires. Les Trois Déesses veilleront, pendant ce biseau de transfert, à ce que nos communes formant la couronne verte de l'agglomération soient aussi considérées comme le terrain de randonnée favori des nombreux Cherbougeois pratiquant la marche à pied, le running, ou le VTT.

Vous trouverez le topo guide de notre association dans les mairies, les bureaux des offices de tourisme !

Opération entretien du balisage des circuits VTT !

Un grand merci à Thomas et Enzo, jeunes passionnés de la discipline qui ont pris en charge cette opération d'entretien du balisage des 250 kilomètres de nos 8 circuits VTT.

Coup d'oeil sur la CAC

L'accueil pour les déchets ménagers, les demandes de cartes de déchetterie et le cycle de l'eau se fait :

2 Quai de Caligny

BP 808 50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN Cédex

Tél. 02.33.08.26.50. **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pour tout problème lié à la collecte des déchets :

Matin : Unité de collecte ordures ménagères

Tél. 02.33.08.28.31

Après-midi : Unité ressources administratives

Tél. 02.33.08.27.07 - Mme Micheline AUBRY

Pour tout problème lié à la facturation de l'eau ou en cas de fuite d'eau, contacter VEOLIA EAU au 02 33 08 26 87 ou au 02 33 08 27 06

SPANC [Service Public d'Assainissement Non Collectif] :

Renseignements au 02.33.52.52.34 ou 02.33.52.10.12

Ou sur place au Pôle de proximité de Douve Divette

4 rue Charles Delauney ZA le Pont - 50690 MARTINAVAST



Coup d'oeil sur la CAC

Un nouveau site internet pour plus de proximité

L'agglomération du Cotentin facilite le quotidien de ses 185 000 habitants en leur proposant une solution numérique adaptée, ergonomique et facile d'utilisation. A présent, seulement quelques clics suffisent pour trouver sa déchetterie, les horaires d'ouverture de sa piscine ou en savoir plus sur les grands projets initiés par la collectivité.

Le site internet de l'agglomération, véritable outil de proximité entre les habitants et les services de la collectivité, propose d'accéder facilement aux informations du quotidien. Il permet également de présenter les projets d'envergure menés par la collectivité.

Ce nouvel outil doit permettre d'améliorer l'offre de services aux habitants du territoire, en proposant de nouvelles démarches dématérialisées, notamment via l'utilisation de formulaires en ligne. Ainsi, les habitants peuvent à présent procéder au paiement ou à la mensualisation de leurs factures d'eau, à l'ouverture ou fermeture de leur compteur, consulter les horaires de collecte d'ordures ménagères ou le panel de service offert par les Pôles de proximité.

Les adresses à connaître :

www.lecotentin.fr

www.developpement.lecotentin.fr

Déchèterie de Le Becquet

Le Becquet de Haut - 50110 TOURLAVILLE - Tél. 02 33 22 43 96

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Annuel	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	7h-18h45	8h-18h45	9h-12h45 13h30-18h45

Les déchèteries sont fermées les jours fériés



Pour accéder aux déchèteries vous devez être en possession d'une carte qui vous est délivrée gratuitement auprès du Service Déchets - 2 quai de Caligny - 50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Les entreprises et professionnels sont acceptés sur site sous conditions, pour plus d'information contacter directement le gardien.



Les Pôles de Proximité

(ex-sièges des Communautés de communes fusionnées) deviennent les portes d'entrée de l'agglomération à l'échelle locale et restent donc les interlocuteurs privilégiés des habitants.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE LA SAIE

101 rue du Bourg
50110 LE MESNIL AU VAL
Tél. 02 33 22 90 27



ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi à Bretteville.

1 DÉCHET par terre 1 DÉCHET en mer

Durée de dégradabilité des déchets en mer

3 semaines	6 semaines	1 à 5 mois	1 à 5 mois	5 mois
3 ans	5 ans	200 ans	450 ans	450 ans
400/450 ans	600 ans	4000 ans		

f Réduire ses déchets dans le Cotentin



Bretteville en scène

La commission Activités nouvelles et la Bibliothèque municipale proposent du 25 au 28 février une série de spectacles variés (théâtre, musique traditionnelle, musique classique, danse contemporaine, spectacle sur le thème du vélo) à la salle polyvalente et à La Chênevière.



PROGRAMMATION PRÉVUE

Mardi 25 février à 20h CHANTEUR DE SORNETTES
Par G VIEL et JM LE BRETON à la Salle Polyvalente

Mercredi 26 février à 20h BOURLINGUE À VÉLO
Par Jean Paul AUDRAIN à la Salle Polyvalente

Judi 27 février à 19h30 Récital piano
Par Monica MOLINARO à la Salle de La Chênevière

Judi 27 février à 21h15 Danse contemporaine
Par Geisha FONTAINE à la Salle de La Chênevière

Vendredi 28 février à 19h30 COLAS BREUGNON d'après l'œuvre de Romain Rolland
Par Jean-Paul AUDRAIN à la Salle Polyvalente



Les abeilles et le miel

Les abeilles récoltent le miel pour fournir à la colonie les provisions qui lui permettront de survivre durant l'hiver jusqu'au printemps suivant. Nous, apiculteurs, les bergers des abeilles, nous veillons sur nos petites protégées et, en échange, nous recevons une partie de leur récolte.

Passion abeilles : nous sommes tombés amoureux de nos abeilles en 2012, grâce à Karl et Alain, moniteur à la Manche Apicole, syndicat des apiculteurs de la Manche, qui nous ont transmis leur passion par des cours nécessaires pour qui veut élever des abeilles.

Une ruche au fond du jardin, c'est magique : on ne se lasse pas de voir leur va et vient à la ruche, avec leurs pelotes de pollen accrochées à leurs pattes postérieures. Le pollen et le nectar proviennent des jardins et autres taillis situés à proximité du rucher. A Bretteville, elles trouvent un environnement sain et varié puisque une majeure partie du territoire de la commune est classée en ZNIF de type 1 [zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique]. Ce sont des pollinisatrices hors pair, et selon une citation attribuée à Einstein « si l'abeille venait à disparaître de la surface du globe, l'homme n'aurait plus que 5 années à

vivre ». Protégeons nos abeilles, arrêtons d'utiliser des pesticides, grands destructeurs d'abeilles. Et nous pourrions déguster un miel de qualité sachant que nous sommes 4 apiculteurs sur la commune de Bretteville à élever des abeilles soit environ 40 ruches, approximativement 20000 abeilles par ruche en hiver et 50000 à la haute saison.

Peut-on rêver d'un produit plus naturel que le miel? le miel est la substance sucrée naturelle produite par les abeilles de l'espèce *Apis mellifera* [notre abeille domestique]. Dans un miel toutes fleurs, nous trouvons des sucres : glucose, fructose en majorité, des acides, des minéraux, des protéines et acides aminés et autres enzymes et vitamines... Il n'existe pas deux miels parfaitement identiques: miels aux notes aromatiques végétales ou florales, miels aux notes chaudes et parfois boisées, miellats.

Nous vous invitons à observer le

butinage des abeilles dans vos jardins: l'abeille, contrairement aux guêpes, ne pique que lorsqu'elle se sent menacée, surtout aux abords du rucher. Le miel, le pollen, la cire, la gelée royale, le venin, qui sont les produits de la ruche, nous apportent leurs bienfaits. Préservons au mieux les qualités gustatives et thérapeutiques de ces produits que nous offrent nos chères abeilles. Protégeons nos abeilles.

**Maria et Pierre,
les bergers des abeilles.**





Amicale Brettevillaise

Suite à l'assemblée générale du 05 octobre 2019, le nouveau bureau de l'Amicale Brettevillaise est le suivant :

- **Président** : Jacky POTTIER
 - **Vice Président** : Alain GABLIER
 - **Secrétaire** : Séverine VEDOLIN
 - **Trésorier** : Sébastien DIVE
 - **Trésorière adjointe** : Sandrine POREE
 - **Responsables Achats** : Jocelyne GABLIER et Nathalie PERTEL
 - **Responsables Matériel** : Guillaume et Rodolphe PERTEL
- Encore un grand merci à Jean-Paul pour son implication au sein de l'Amicale.

· Nous espérons vous retrouver nombreux en Janvier pour la galette des associations.

· A noter dans vos agenda, dimanche 14 juin 2020 notre vide grenier et concours de pétanque sur le terrain de la Houquette.

· Pour clôturer notre année, notre traditionnelle fête champêtre les 01 et 02 août 2020.

Repas sous chapiteau le samedi soir et le dimanche, vide grenier, messe sous chapiteau et comme tous les ans de quoi vous restaurer et passer une agréable journée en famille.

· Le repas des aînés s'est déroulé cette année le 1er décembre 2019 Au moment où l'article est établi, nous ne vous communiquons pas d'informations. 120 aînés y participent.

· Le 14 décembre, cinéma des enfants de la commune, environ 50 enfants y participent.

Ne pas oublier nos structures gonflables pour les enfants.

L'Amicale Brettevillaise vous souhaite une bonne et heureuse année 2020.





Amicale Catholique Paroisse Saint-Gabriel

L'association saint Gabriel est une association de gestion d'immobilier avec un pôle fédérateur d'amitié et de convivialité : le comité kermesse. Ainsi l'année passée le comité a préparé plusieurs repas, une kermesse, un vide grenier, un marché de Noël, participation à la fête champêtre de Bretteville.

Le vide-greniers / kermesse aura lieu le dimanche 10 mai autour de l'église Notre Dame du travail. Nous pourrons profiter des crêpes, de la pâtisserie, des saucisses, des frites à déguster sur place ou en se promenant. Des stands de jeux pour les enfants, et des exposants tout autour de l'église.

La traditionnelle soirée poule au pot aura lieu le samedi 7 mars à la salle polyvalente de Bretteville, ambiance et régal des papilles garantis !

Le comité kermesse soutien les projets pastoraux qui rythment la vie paroissiale tels que la rando de Noël qui depuis plusieurs années encore cette année a lieu un vendredi de décembre.

La rando de Noël, c'est toute une aventure ! Une marche à la découverte des maisons décorées de Tourlaville avec un parcours préparé avec tout le talent et l'efficacité de Louissette. À

l'arrivée le comité propose aux marcheurs une soupe en découvrant une crèche vivante et un concert.

À vos agendas :

- 7 mars : soirée poule au pot : salle polyvalente
- 10 mai : vide grenier kermesse : autour de l'église Notre Dame du Travail (les Flamands)
- 27 septembre ; repas de fête patronale : salle de l'Europe
- En décembre : marché de Noël et rando de Noël

La paroisse c'est vivre en prenant soin de chacun : c'est ainsi que les liens de fraternité se tissent.

Par le réconfort et l'écoute lors de la préparation des inhumations et l'accompagnement des familles en deuil.

Par la bienveillance et les visites aux malades, le père Romain cèlèbre une messe chaque mois dans chaque foyer résidence ou maison de retraite et des personnes rendent visite aux malades : alors n'hésitez pas à nous informer si vous connaissez des personnes qui souhaiteraient être visitées.

Par l'accompagnement dans la joie des nouvelles naissances et la préparation au baptême, les demandes sont reçues au presbytère 105 rue Médéric à Tourlaville, une nouvelle

équipe se met en route pour accompagner les parents.

Par les échanges et les partages autour de la parole de Dieu : des fraternités se retrouvent pour discerner leur place dans la société et aider les plus éloignés à découvrir la vie paroissiale, des adultes se préparent au baptême : à tout âge nous pouvons demander le baptême !

Rendez-vous autour de nos activités, bonne année à tous et chacun.

Fraternellement pour la paroisse

Caroline Doucet

RENSEIGNEMENTS

Paroisse Saint Gabriel

105 rue Médéric - 50110 Tourlaville
Tél. 02 33 22 42 00. Accueil de 10h à 12h tous les jours.

Prêtre : P. Romain MIANTIMA
Presbytère - Tél. 07 54 46 82 45

Diacre : Joël SÉRARD
2 rue des Embruns - 50110 Digosville
Tél. 02 33 22 75 50

Membres de l'EAP :

Caroline DOUCET

84 route du grand Chemin
50110 Bretteville
Tél. 06 83 03 87 85

Baptême enfant tout âge et adulte, catéchèse, animations
Chantal BÉRARD

Tél. 06 72 57 02 71

Aumônerie, mariage, familles en deuil.

Jean-Luc BELLIN,

Communication, action catholique, groupe des chrétiens bricoleurs.

Prêt de la salle du CLOS MARIE

Située chemin des brûlés à Bretteville, elle permet d'accueillir 60 pers. pour vos repas de famille, anniversaire, repas d'affaires...

Réservations : Françoise DOUCET
Tél. 02 33 22 04 64

ou 06 50 14 83 07





Anciens Combattants



A la suite du décès de notre Président, Piéro Attanasio, le 1er décembre 2018, Monsieur Marc Mouchel a été élu Président de la section « ACPG-CATM-TOE et veuves » de Bretteville lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2019.

Le bureau tient à renouveler toutes ses condoléances à la famille de Monsieur Gaston Maze, décédé le 3 août 2019.

Nous rappelons que toute personne est la bienvenue au sein de la section et peut adhérer en tant que sympathisante. Cette adhésion est non seulement un moyen de faire perdurer notre association mais permet aussi un rapprochement entre générations, une meilleure connaissance du monde combattant et la pérennisation du devoir de mémoire envers ceux qui se sont battus pour la France.

A toutes et à tous le bureau de Bretteville présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.





Le Club des Aînés

Le club des aînés compte 70 adhérents et se réunit tous les mardis à la salle de la Chênevière pour un petit concours de belote, un loto, un scrabble ou un rumicube

En 2019, 2 grands repas ont été organisés :

- Repas de la fête des mères à Sottevast au mois de juin
- Repas de Noël au Mercure au mois de décembre

2 grandes sorties en bus à la journée ont été organisées :

- Creully et visite de la tapisserie de Bayeux
- Sortie et repas à Saint Malo.

1 grand spectacle /repas a été proposé à CONDE/VIRE.

Tout au long de l'année 2019 ont eu lieu les manifestations suivantes :

Janvier : galette des rois

Février : démonstration de bien-être, Après-midi crêpes

Mars : concours de belote

Avril : sortie bus à Creully et visite de la tapisserie de Bayeux

Mai : concours de belote, sortie et croisière à Saint Malo

Juin : repas de la fête des mères à Sottevast

Juillet : repas du club avec traiteur

Octobre : poule au pot du traiteur

Novembre : spectacle à Condé sur Vire, choucroute du traiteur

Décembre : concours de belote et repas de Noël au Mercure à Cherbourg



Les usagers du camping du Heu



Moules frites servies à un grand nombre de vacanciers présents au camping et dégustées sous un grand soleil

Une saison au camping que du bonheur, les activités proposées par une association toujours aussi dynamique rencontrent un grand succès (pétanque, moules frites, saucisses frites etc.). Rendez-vous est pris pour l'année 2020. Bonne et heureuse année à tous. Bernadette et toute l'équipe.



Bretteville Poker Club



David Chopin 06 70 72 75 79
david.chopin97@orange.fr
<https://www.facebook.com/davidchopin97/>

La Deuxième année du Bretteville poker club se veut structurante. Les chiffres sont éloquentes : + 28 adhérents, + 3 manifestations, + 1 équipe participant au CNEC, +120 % de budget, + 4 personnes au CA... Ces augmentations sont les résultats d'un club dynamique qui souhaite continuer à se développer. La petite association que nous sommes, semble se tailler une place dans le paysage associatif de la commune et du monde du poker.

Les nouveaux projets mis en place cette saison ont contribué à améliorer encore la communication du club, dans le but de nous faire connaître et d'évoluer.

Quelques exemples comme :

- La création d'une boutique (sweat, polo, table logos) gérée par Mickaël.
- Notre page Facebook / articles de presse réguliers.
- De nouvelles manifestations plus nombreuses [challenge, Tournois, CNEC, fête de Bretteville].

• Nos partenariats privés / subventionnements publics en augmentation.

• Ainsi que les petits plus de l'asso. comme l'accueil convivial du vendredi, les cours aux débutants, la période d'essai / licence dégressive...

Sportivement, les 10 tournois proposés constituent l'attraction sportive du BPC. La formule est appréciée par les joueurs, l'ambiance et la convivialité ont été les maîtres-mots de ces soirées qui restent accessibles aux débutants. La 2ème édition du Challenge, sera un moment fort de la saison, sur 2 jours... La cinquantaine d'adhérents actuels dont une équipe de bénévoles très présents, ont permis aussi la mise en place de tournois à la journée, des cours de poker et autres manifestations.

Autant d'éléments qui nous amènent à la hauteur de l'attente des différents joueurs et des clubs. La participation au Championnat national par équipe, s'est ajoutée au projet de la saison, une compétition exigeante que nous découvrons avec plaisir et envie et qui nous permet de mesurer l'écart qu'il peut y avoir avec d'autres clubs. Moment de partage et d'émulation collective, il faut cependant être vigilant à notre bonne tenue / fair-play lors de cette compétition et continuer à s'attacher aux valeurs de convivialité qui font le ciment de notre club...

Renseignements : brettevillepokerclub@gmx.fr

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/BPC50110/>



Calendrier — Saison 2019-20 BPC

La « Shark Race » : 20h30 (championnat)
Vendredis 27 sept. / 11 oct. / 15 nov. / 13 déc. /
10 janv. / 7 fév. / 13 mars / 10 avr. / 15 mai / 5 juin

Le « Baby-Shark » : 18h30-20h (cours)
Vendredis 13 sept. / 27 sept. / 11 oct. / 25 oct. / 15 nov. / 29 nov. / 13 déc.

Le « Top of the Shark » : 10h (4 étapes)
Vendredi 1er nov. / Dimanche 19 janv. / Dimanche 1er mars /
Dimanche 24 mai.

Le « Big Shark Challenge » : (Tournoi sur 2 jours)
Samedi 28 et Dimanche 29 mars

CNEC 2020 (championnat par équipe)
Journée 4 : 15 Sept. / J5 : 13 oct. / Juin

CNEC 2021
J1 : 5 avril / J2 : 17 mai / J3 : 14



Les Mains Libres



Cette saison 2018-2019 s'est bien déroulée. Nous avons maintenant un noyau dur de participants qui trouve son compte dans cette pratique martiale douce inspirée de divers arts martiaux et en particulier du karaté. L'ambiance est bonne. Elle s'appuie sur le respect de l'autre. Chacun peut adapter sa pratique en lien avec ce qu'il est au moment où il vient [âge, santé, condition physique, etc.]. l'entraînement est constitué :

- d'un échauffement doux, debout et au sol,
- d'un travail gestuel individuel,

· de mises en situation à deux ou à plusieurs. Dans cette pratique collective, il s'agit de trouver l'unité et de faire «Un» à deux ou à plusieurs. A ce moment il est nécessaire de se maîtriser, de contrôler sa force, ses gestes, etc. La «présence» à ce que l'on fait est vitale. Tout cela se joue sans rivalité ni compétition.

Les cours se déroulent à la salle de la Chenevière mise à disposition par la mairie de Bretteville les :

- lundi de 17h à 19h
- vendredi de 10h à 12h.

Le dimanche matin il existe un

cours à la carte en fonction de la météo [sur la plage, sur le terrain de pétanque près de la plage ou sous le préau de l'école].

Les inscriptions ont lieu au début de chaque cours. On peut commencer à n'importe quel moment de l'année. Le prix annuel assurance comprise est de 40 euros. L'activité les mains libres est ouverte à tous et à toutes dès l'âge de 14 ans. Actuellement il y a plus d'adhérentes féminines que masculines. Cette activité est encadrée bénévolement. Pour les personnes qui le souhaitent, il est prévu au début de chaque entraînement un temps de méditation d'une demi heure.

Nous organisons une stage de WE chaque année le plus souvent en juin.

Georges Jourdam, président de l'association Brettevillaise «Les mains libres».

**Pour tous renseignements :
Tél. : 06 81 69 38 77**





Football Club

Cette saison a été marquée par la perte d'un grand supporter du FCB : Piero ATTANASIO.

Arrivé au club il y a une trentaine d'années, il n'a cessé de s'investir : en tant que gardien de but apportant sa très grosse expérience, dirigeant amenant toute sa compétence et membre du bureau jouant avec ses connaissances pour améliorer les structures ou la vie du club. Pendant toute cette période, il a été un supporter inconditionnel du FCB et encore plus lorsque la lignée de sportifs de sa famille jouait sous nos couleurs [Xavier, Angelo, Christophe, Anthony et Johann].

Personnage hors norme par sa bonté et sa gentillesse, payant de sa personne pour obtenir des choses qui nous paraissaient impossibles.

Malgré cette foutue maladie, il a continué à venir au stade animant, de ses remarques et de ses rires chaleureux, le groupe de supporters et ne s'apercevant pas du plaisir qu'il procurait à tous les joueurs.

Salut PIERO
Tes copains du FCB



SAISON 2018 / 2019

Vie du club

Très bonne année dans l'ensemble pour les festivités organisées par le club. Le petit bémol étant la maigre fréquentation du tournoi de belotte perturbé par les blocages de circulation qui étaient opérés dans l'agglomération cherbourgeoise. Par contre, une belle réussite pour le traditionnel repas de la Saint Valentin par la qualité de l'assemblée et de l'ambiance qui régnait avec une forte participation des joueurs.

Le tournoi des familles, comme les précédents, finalisa la saison avec une formidable ambiance avec des joutes sportives sympathiques entretenues par les fidèles participants venus passer un moment convivial. Merci à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour ces festivités et sans lesquels elles n'existeraient pas.



L'équipe de la SMALA présente depuis le premier tournoi des familles



L'équipe Souvenir de Piero emmenée par son fils Angelo



Football Club (Suite)

Bilan sportif saison 2018 / 2019

Cette saison, le FCB avait engagé 3 équipes séniors ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps ceci dû certainement à la réussite des 40 ans et au fait que certains joueurs voulaient effectuer leur dernière saison.

L'équipe A dirigée par Olivier OGER a effectué un très beau parcours, mais malheureusement elle a terminé à la plus mauvaise place, troisième, l'empêchant de passer dans la division supérieure, ce qu'elle méritait.

Les équipes B et C dirigées respectivement par Kévin LELAIDIER et Patrick MARIETTE firent mieux que de la figuration et honorèrent largement leurs couleurs en terminant dans la deuxième partie de tableau faute certainement à quelques problèmes momentanés d'effectif.

A noter l'extraordinaire ambiance qui a régné tout au long de la saison parmi les joueurs et dirigeants, les uns n'hésitant pas à venir encourager les autres.



Remise des trophées de fin de saison au FCB

SAISON 2019 / 2020

Cette saison va être sous le signe de la stabilité avec le maintien d'Olivier Oger à la tête de l'équipe A et le retour de Steeve MEURIE pour la B.

Notre effectif nous permettant d'engager deux équipes sans prendre le risque d'une troisième afin d'assurer une saison dans de bonnes conditions. Effectif renforcé par de bons éléments qui nous l'es-

pérons nous permettra de jouer avec notre équipe A le haut de tableau. Espoir également de faire une saison régulière pour notre équipe B tout en sachant que la division dans laquelle elle évolue présente des équipes d'un bon niveau.

Vie du club

Le FCB organise ses traditionnels repas de la Saint Valentin, tournoi des familles, tournoi de belotte et participe avec l'amicale au maintien de la fête communale.

Venez nous rejoindre pour participer au maintien et à la vie de votre club.

Sans bénévoles, l'existence même de notre club et de votre association pourrait être mise en péril.

Le FCB remercie ses généreux sponsors, ces dirigeants et supporters qui ne cessent de nous accompagner et de nous encourager pendant toute la saison. Merci particulier à Roger qui nous suit depuis plus de 40 ans, quelles soient les conditions météorologiques, avec la même motivation que les premiers jours.

Remerciements à la mairie, ainsi qu'à l'ensemble de ses membres, pour le soutien qu'elle nous apporte et pour l'amélioration continue de nos installations comme la mise aux normes de notre éclairage, indispensable pour le club.

Nous terminerons en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le F.C.B.

PRÉSENTATION DU BUREAU

Président : Patrick MARIETTE - Tél : 02 33 93 67 08

Président d'honneur : Roger BESSELIEVRE

Tél : 02 33 44 56 15

Trésorière : Pascale BROSTIN - Tél : 02 33 43 51 62

Secrétaire : Kévin LELAIDIER - Tél : 06 72 82 01 24

Festivités : Patrick AUGUSTE - Tél : 02 33 22 20 27

Entraîneur : Olivier OGER

Dirigeants : 1A - Olivier OGER / 1B - Kévin LELAIDIER
1C - Patrick MARIETTE



La Chesnée

Une belle saison de sport s'ouvre à la Chesnée.

Cette année, l'année anniversaire de la Chesnée, 30 ans le 6 juin 2019, a vu une stabilisation des effectifs adhérents pour les diverses activités proposées par l'association.

Lors de l'Assemblée Générale du 8 novembre, vous avez été nombreux à venir nous rencontrer et cela nous a fait vraiment plaisir. C'est la récompense de nos bénévoles que de voir nos adhérents participer à cette manifestation, qui s'est terminée dans la convivialité, autour du buffet campagnard traditionnel (30 ans aussi).

Au cours de cette assemblée, il a été fait état du rapport moral d'activité, du rapport financier 2018/2019, du bilan prévisionnel 2019/2020 approuvés à l'unanimité par l'assemblée, et le compte-rendu des diverses activités de la Chesnée :



La Gym douce :

Une vingtaine d'adhérents ont pratiqué la gym douce au cours de la saison 2018/2019.

L'acti-gym :

117 adhérents ont pratiqué cette activité au cours de la saison 2018/2019

La Marche nordique :

20 adhérents ont pratiqué la marche nordique au cours de la saison 2018/2019.

Le pilate :

63 adhérents ont pratiqué cette activité au cours de la saison 2018/2019.

Le yoga :

80 adhérents ont pratiqué le yoga au cours de la saison 2018/2019.

Tennis de table et pétanque

15 participants à l'animation au cours de la saison tennis de table en 2018/2019

L'effectif des participants oscille entre 14 et 19 participants chaque année

C'est une activité qui a ses habitudes depuis plusieurs saisons et qui accueille tous les ans de nouvelles têtes.

L'ensemble des joueurs participe aux deux heures de pratique hebdomadaire dans un esprit de convivialité qui qualifie cette activité ;

En fin de saison et au début de la saison 2019/2020, le groupe de pongistes s'est transformé en pétanqueurs abandonnant la raquette et la petite balle blanche pour le cochonnet et les boules en acier car il ne nous était plus possible d'utiliser la salle pour cause de travaux.

Rares ont été les vendredis à partir de 15 heures où il n'y avait personne pour partager plusieurs parties acharnées, quelquefois interrompues par une ou plusieurs averses.

Le créneau du vendredi avec plus de 20 participants est au maximum de la capacité du terrain de la Chênevière.

La mairie nous a proposé l'utilisation des locaux couverts pour la pratique en hiver.

Ces locaux permettront de jouer sur 2 terrains, mais sous réserve d'avoir un membre responsable de l'activité.

L'activité danse est repartie de plus belle.

Tous les jeudis soir à 20h45 à la salle de la Chênevière vous pouvez nous retrouver pour partager un moment d'enseignement de danse de salon.





La Chesnée (Suite)

Christelle et François VIMARD sont nos animateurs et s'y donnent à cœur joie. Ainsi que les participants qui partagent en plus du plaisir de la danse un bon moment de convivialité. Le rire est bien présent et les complexes oubliés.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à danser, nous réapprenons les bases et évoluons en fonction de l'équipe. La danse doit rester un plaisir et l'apprentissage est à la fois studieux et progressif.

Ces dernières semaines nous avons pratiqué le rock et la valse. A la rentrée nous ferons du chachacha mais toujours du rock (c'est trop bien)... et ce n'est pas compliqué.

Nous sommes actuellement une vingtaine n'hésitez pas à venir voir et nous rejoindre.

Repas dansant du 24 novembre 2018

Environ 150 convives ont fait honneur au couscous préparé par la maison Bosquet, et ont dansé jusqu'à tard dans la nuit. Très bonne ambiance et animation de qualité avec Radioflam. Tout le monde est reparti ravi.

Marches départementales le jeudi 4 avril 2019

Au printemps, l'Association La Chesnée a invité, avec l'aide du Codep les licenciés des clubs EPGV de la Manche à venir fouler les chemins pédestres de Bretteville. Ils étaient environ 200 à avoir répondu à l'appel. La journée a débuté vers 9h30 avec le départ de 2 randonnées (l'une d'une dizaine de kilomètres pour les marcheurs confirmés et l'autre d'environ 6 kilomètres plus faciles pour les marcheurs qui auraient pu appréhender les sentiers pentus de la Montoux).



Tous se sont retrouvés pour le repas de midi dans la salle polyvalente mise à disposition par la mairie.

L'après-midi, nos marcheurs ont repris la route côtière jusqu'au port du Becquet et retour à Bretteville sur les traces du « tue vaques ». De l'avis de tous, ce fut une belle journée malgré un crachin bien normand. Nous tenons à remercier la mairie pour la mise à disposition des infrastructures, les bénévoles qui ont permis d'encadrer les groupes de marcheurs (plus particulièrement Thierry qui, avec sa moto, a sécurisé les traversées de routes), le Codep pour sa participation active du point de vue administratif et le remboursement des frais d'intendance.

Les «trente ans » de La Chesnée

Le samedi 18 mai 2019, l'association a fêté ses trente ans d'existence pour le bonheur des tous ses adhérents qui, au fil des années, ont rempli les cours de gym et autres activités, et ont fait la réputation de Bretteville et de La Chesnée.

GWENAELLE Orchestre a animé cette soirée anniversaire jusqu'à tard dans la nuit. Paroles d'adhérents : ce fut une très belle soirée.

Nous avons distribué à l'ensemble des adhérents, une serviette collector qui marque les trente premières années de notre association.

Depuis 30 ans l'Association n'a pas failli grâce aux membres bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts, aux animatrices et animateurs diplômés, dynamiques, souriants qui assurent les cours avec professionnalisme, indispensables à notre bien-être de tous les jours.





La Chesnée (Suite)

Infos pratiques

Facilités de paiement : règlement par chèques remis à l'inscription (3 chèques possibles), chèques vacances, coupons sport, carte Atouts Normandie et Spot 50.

Inscriptions : adresse mail ou deux adresses timbrées libellées à votre adresse, Certificat médical à fournir obligatoirement à l'inscription.

Président : Eric NOEL 02 33 22 19 52

Trésorière : Martine LEBLANC

Secrétaire : Chrystèle REVERT 06 09 84 05 94

Responsable Gym et Yoga :

Maria GROULT 06 77 66 92 61

Responsable Marche Nordique :

Marie-Hélène JEAN-BAPTISTE 02 33 22 03 29

Responsable tennis de table :

Eric NOEL 02 33 22 19 52

Responsable danse et pétanque :

Isabelle LAISNEY 07 71 17 49 28

NOS MANIFESTATIONS 2020

Samedi 5 septembre 2020 :

inscriptions aux activités

Lundi 7 septembre 2020 : rentrée activités

Vendredi 6 novembre 2020 : Assemblée générale

Samedi 21 novembre 2020 : Repas dansant

Pour tout renseignement concernant les activités de la Chesnée : www.lachesnee.fr

L'Association la Chesnée remercie les membres du bureau pour leur aimable participation, les animatrices et les animateurs, la municipalité pour sa participation financière et la mise à disposition des salles, ainsi que tous les bénévoles,

**La Chesnée Sport-Santé vous souhaite
une bonne année 2020.
Pour la Chesnée, Maria et Eric.**

Espace Culturel et de Loisirs

INFORMATIQUE

Les séances d'informatique sont animées par Nathalie Brunet, Cathy Lepley, Albane Giquel, Hubert Bague-lin, Pascal Peyrache et Bernadette Guerrand. Bonne humeur, convivialité et entraide sont au rendez vous chaque semaine pour le plus grand plaisir de tous.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est maintenant installée depuis une année dans ses nouveaux locaux, et sa fréquentation par les lecteurs brettevillais ne cesse de croître puisque nous approchons les 160 adhérents ! Les choix des documents sont variés et se renouvellent fréquemment, grâce au partenariat avec la Bibliothèque de la Manche. Il est facile de réserver un titre ou un auteur, et de venir le chercher ensuite. Le mobilier et les collections sont, à notre grande satisfaction, très appréciés des visiteurs, qui viennent passer un petit moment sympathique avec l'équipe de bénévoles. Nous essayons de suivre le calendrier (déco et livres sur Halloween) ou bien l'actualité culturelle de la commune (les Indiens du Québec en novembre -en relation avec la soirée québécoise-, la montagne et la neige en décembre- pour accompagner le séjour en classe de neige des enfants du primaire-,...) et nous organisons en parallèle des expositions visibles aux heures d'ouverture de la bibli (généalogie).



Espace Culturel et de Loisirs (Suite)



Depuis quelques mois, nous mettons un ordinateur à disposition du public. Ainsi vous pouvez accéder à internet depuis la bibliothèque, sous réserve d'inscription à la bibliothèque. Il est entendu que tous les utilisateurs de cet ordinateur sont autonomes.

Horaires d'ouverture

période scolaire : lundi, mardi : 16H30 à 18H30
mercredi : 17H à 19H - vendredi : 17H30 à 19H30
période de vacances : mercredi : 17H à 19H
vendredi : 17H30 à 19H30

AQUARELLE

Cela fait la cinquième année d'existence du cours d'aquarelle et le cours des débutants du mercredi fait le plein chaque année voire des gens qui attendent pour l'année suivante. En effet tous les ans des places se libèrent les élèves n'ayant droit qu'à 2 ans dans ce cours et s'ils veulent continuer doivent s'inscrire au cours du mardi. La tranche d'âge des pratiquants évolue aussi. D'une majorité de retraités, les actifs ont pris le dessus, voire inclut dans le groupe une enfant de 12 ans, en espérant qu'elle fera des émules.

La cotisation annuelle est de 50 euros au profit de l'Espace Culturel de Bretteville mais à cela s'ajoute environ 100 euros de matériel pour démarrer (pinces, papier, couleurs) pour ceux qui n'ont rien et on fait facilement les 2 ans avec cela.

Pour tout renseignement : 02 33 44 43 23.

Patrick Mazeau

COUTURE

L'activité couture bat son plein un lundi par mois, de 18h à 20h pour deux groupes toujours très motivés par Claudine Blairot.

SECTION GÉNÉALOGIE

Cette année nous avons décidé d'ouvrir une section généalogie au sein de l'association culturelle. Pour démarrer, 11 personnes, pour la plupart débutants participent à nos rencontres, qui se déroulent 1 fois par mois le vendredi de 18h30 à 20 h au local informatique. Lors des premières réunions Hubert Baguein a donné les premières bases pour commencer les recherches auprès des Archives Départementales, Faire l'inventaire des documents que chacun peut avoir en sa possession, ce qui facilite le début des recherches. Structurer ses résultats pour avoir un classement fiable et facile à utiliser.

Une exposition a été mise en place à la bibliothèque municipale (avec le concours de la bibliothèque de la Manche) de mi novembre à fin décembre avec 2 portes ouvertes les 14 et 15 décembre. C'est un plaisir de recevoir toutes les personnes intéressées par cette activité.

Prochaines dates pour le 1^{er} semestre 2020, coût de l'adhésion : 10 euros. 9 janvier - 7 février - 6 mars - 3 avril - 30 avril - 29 mai - 26 juin.





VTT Canette

En mai 2019, nous avons organisé la première édition « Une connerie 100 bornes ». 120 vététistes se sont élancés tôt le samedi 11 mai à l'assaut de cette Connerie 100 bornes. **Le plus rapide a avalé les 100 km en à peine 4 heures très exactement 3h59** c'est un amateur « affuté comme une lame ». Le dernier sera quant à lui resté 10 heures sur son VTT.

Tout notre travail et nos efforts dans la préparation de cette manifestation ont payé puisque les participants étaient contents de l'organisation, du tracé et de l'ambiance générale qui a régné tout au long de cette journée.

Pour 2020 il n'y aura pas d'édition, nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour la prochaine « Connerie 100 bornes » qui devrait être ouverte à 200 participants.

Contact facebook VTT Canette



Les Mobs Angels



Photos du vide garage que nous avons organisé le samedi 31 août 2019.



Société de Chasse



C'est en présence d'une quarantaine de personnes, d'un représentant de la mairie à qui est venu se joindre Monsieur le Maire, que s'est tenue notre assemblée générale le Dimanche 15 Septembre 2019 à la salle de la mairie. Les effectifs de notre association restent stables.

Nos principales manifestations que sont le ball-trap et le repas dansant ont remporté un vif succès. Nous remercions tous les bénévoles qui oeuvrent et participent activement au bon déroulement de celles-ci et ce toujours dans la bonne humeur. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des tentes et des salles pour nos diverses organisations.

Nous remercions également tous les propriétaires qui cèdent leurs terres à la société.

Le trésorier, Christophe MARIE, nous a présenté les comptes annuels qui sont excellents et ont été adoptés

à l'unanimité par l'assemblée présente.

Lors des battues et piégeages, 37 renards ont été prélevés sur la commune.

Les rebouchages de brèches auront lieu le Dimanche 15 Mars 2020 à 9h00 et le Samedi 29 Août 2020 à 9h00. Les rendez-vous pour ces opérations de rebouchage ainsi que pour les battues est fixé chez Christelle et Lucien que nous remercions chaque année pour leur excellent accueil.

Pour la saison 2019/2020, nous avons décidé d'adhérer au « plan faisans » avec la Fédération Départementale de la Manche. Dans ce cadre, nous avons lâché 90 jeunes faisans de 8 semaines ; ceux-ci sont subventionnés à 80% par la Fédération.

Ces faisans lâchés en Juillet et début Août se sont bien adaptés et semblent bien se défendre dans leur milieu naturel.

Cette démarche nous engage sur

3 années avec la Fédération. Au vu du bon résultat, nous envisageons d'augmenter le nombre de faisans lâchés pour les 2 années à venir.

NOS ORGANISATIONS POUR 2020

. Repas dansant :

le Samedi 1^{er} Février 2020 animé par 'RADIO FLAM'. Réservations au 06.04.53.41.47 ou 06.02.09.66.94

. Fête de la chasse et ball-trap :

Samedi 27 Juin
et Dimanche 28 Juin 2020.

. Méchoui des chasseurs :

Dimanche 26 Juillet 2020

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2020.

Le président et les membres du bureau de chasse « La Brettevillaise »

Après reconduction du tiers sortant, le bureau a été reconduit dans son intégralité et se compose comme suit :

Président : Robert VITARD

Vice-Président : Julien AUTRET

Secrétaire : Mickaël LEFEVRE

Trésorier : Christophe MARIE

Vice-trésorier :

Jacques LÉBOULLANGER

Membres :

Lucien FOUQUET, Bruno LELONG, René LEMARCHAND, Jacky GOYAT, Eric RENAUX, Malaury RENAUX





NOS PARTENAIRES

BRETTEVILLE INFOS 65 • JANVIER 2020

SONOLUX
 Illumination de Noël

- ★ Location
- ★ Vente
- ★ Installation

CHERBOURG
 ☎ 02 33 44 64 24
 www.sonolux-illumination-sonorisation.fr

JOLY THOMAS
 PLOMBERIE - CHAUFFAGE -
 DEPANNAGE - ENERGIE
 RENOUVELABLE - CHAUDIERE
 CONDENSATION GAZ - FIOUL

31 ROUTE DU ROSIER
 50110 DIGOSVILLE

☎ 02.33.42.41.67
 ☎ 06.46.76.32.00

DEVIS GRATUIT

ENGIE
 Ineo

VIGER
 peinture

Rue Vauban – BP 42
 50120 Equeurdreville
 Tél : 02.33.93.86.45
 viger.peinture@orange.fr

*Travaux de peinture intérieurs
 Ravalements de façades
 Pose de revêtements de sols
 Isolation par l'extérieur*

Bosquet

39 place Robert
 Bruce à Brix
 02 33 41 98 98

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

**SPÉCIALITÉS ROTISSERIE, BUFFETS,
 MARIAGES, COCKTAILS, REPAS**

**Plants potagers
 Plantes à massifs**

Ets LIOT
 PRODUCTEUR

50110 BRETTEVILLE EN SAIRE
 ☎ 02.33.22.36.30

Nady
 Fleurs

25, avenue de Verdun
 Près du cimetière
 50110 TOURLAVILLE
 Tél: 02 33 22 03 38

KD
 BOULANGERIE DU BECQUET

2^e Route de Denneville - 50110 Le Becquet de Digosville
 Tél : 02 50 16 17 70

LEMASSON
 Aluminium • Miroiterie

130 rue des Ajoncs - 50110 Tourlaville
 Tél. : 02 33 43 24 34 - contact@miroiterie-lemasson.fr
 www.miroiterie-lemasson.fr

GROUPE LECAUX
 i m p r i m e r i e s
 www.groupelecaux.com

LECAUX imprimerie artistique | ENTREPRISE ADAPTÉE handi PRINT | LECAUX communication conseil & stratégie | Les éditions du Cotentin

260, rue des Noisetiers - 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN
 Tél. : 02 33 88 52 52 - contact@groupelecaux.com



NOS PARTENAIRES

BRETTEVILLE INFOS 65 • JANVIER 2020



denis.metivier@a3-archi.fr

D. METIVIER
architecte DPLG

architecture

**actuelle &
alternative**

17 bis, rue Louis Philippe
50100 Cherbourg-Octeville
Tél. 02 33 54 70 31
Portable 06 81 47 03 70

**VOUS AVEZ BESOIN DE REMPLIR
VOTRE CUVE À FIOUL AVANT L'HIVER ?**

Alors, faites appel au négociant
de carburant du Cotentin

SARL CAVEY

**RAPIDE - DISPONIBLE
EN UN CLIN D'OEIL, VOUS SEREZ LIVRÉS !**

02 33 07 88 89 GONNEVILLE

**Sarl Saint Pierre
Automobiles**

Ventes neuf et occasion, mécanique,
station de lavage autos/motos/utilitaires
carrosserie peinture, cartes grises

Laurent LEFEVRE Gérant

Rue Du Pavillon ZA Le Ronceret
50330 Saint Pierre Eglise

Tél : 06 26 79 99 19 / 02 33 23 10 48

Mail : stpautos@icloud.com

Sarl au capital de 40000 €

RCS Cherbourg 822637393

TVA intra FR70822637393



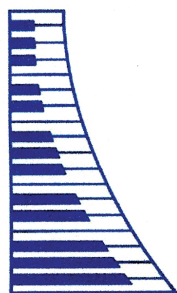
 **Tirapu Frères**
Carrelage - Sols Souples - Peinture



- NETTOYANTS INDUSTRIELS
- PRODUITS ET MATÉRIELS D'HYGIÈNE
- PROTECTION
- MATÉRIELS DE TRAITEMENT DE L'EAU

54, route Touristique - 50110 BRETTEVILLE EN SAIRE

Tél/Fax : **02 33 44 64 64** - contact@lfdboutique.com



**le point
d'orgue**

Place Henri-Gréville - 50100 CHERBOURG
Tél. : 02 33 53 51 81
le-point-dorgue@orange.fr

Pianos neufs et occasions garanties
Orgues toutes marques - Partitions
Tous instruments et accessoires

R.C. Cherbourg 83 B 82 - Sirène 328 350 283
Cpt Banquière B.P.O. Cherbourg 13121005276

ÉCOLES D'ORGUE / GUITARE / BATTERIE

Un projet de construction

PLAN B



Dessinateur indépendant Neuf & Rénovation
Assistance & Conseils à la construction



planbesnard@orange.fr - 06.08.45.15.45
planb-unprojetdeconstruction.com

Mémento

MAIRIE	1 rue du vieux Château - Tél. 02 33 88 78 20
Ouverture : lundi-jeudi 9h à 12h - mardi-mercredi sur RDV	
Vendredi 9h à 12h et 16h à 18h30	
Fax. 02.33.88.78.29 - mairie.brettevilleensaire@orange.fr	
SALLE POLYVALENTE, CANTINE	rue du vieux château Tél. 02 33 88 78 25
BIBLIOTHÈQUE Tél. 09 71 31 27 02
CAMPING	route du Fort Tél. 02 33 22 27 60
ÉCOLES	
Maternelle [Armelle Gallien]..... Tél. 02 33 88 78 26
Primaire et garderie..... Tél. 02 33 88 78 22
CABINET MÉDICAL	
Secrétariat médical..... Tél. 02 33 87 52 52
Infirmières..... Tél. 02.33.54.41.46 / 06.45.41.46.68
Pédicure - Podologue..... Tél. 06 64 40 95 64
Refléxologue..... Tél. 06 77 63 31 72
AMICALE CATHOLIQUE	Presbytère..... Tél. 02 33 22 42 00
AMICALE BRETTEVILLAISE	J. Pottier..... Tél. 02 33 22 50 23
ANCIENS COMBATTANTS	M. Mouchel..... Tél. 06 43 93 18 30
BRETTEVILLE POKER CLUB	D. Chopin..... Tél. 06 70 72 75 79
CLUB DES AÎNÉS	C. Hardy..... Tél. 06 40 69 14 21
FOOTBALL CLUB	P. Mariette..... Tél. 02 33 93 67 08
SOCIÉTÉ DE CHASSE	R. Vitard..... Tél. 02 33 43 38 73
LA CHESNÉE	E. Noël..... Tél. 02 33 22 19 52
ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS	P. Peyrache..... Tél. 06 82 97 35 40
MAM AU BONHEUR DES P'TITS BOUTS	
Mmes Revelle et Hannaert..... Tél. 09 86 65 90 52
LES MAINS LIBRES	G. Jourdam..... Tél. 06 81 69 38 77
MOBS ANGELS	E. Esvan..... Tél. 06 98 91 69 01
LES ENFANTS DE BRETTEVILLE	C. Le Pelletier..... Tél. 06 79 57 82 17
VTT CANETTE	P. Pichon..... Tél. 06 59 58 25 04
GENDARMERIE DE SAINT-PIERRE ÉGLISE Tél. 02 33 88 42 60
123 rue du général de Gaulle - 50330 Saint-Pierre-Eglise	
URGENCES ÉLECTRICITÉ Tél. 09 72 67 50 50
URGENCES GAZ Tél. 08 00 47 33 33

BONNE ANNÉE

20
20



Bretteville infos

Directeur de publication

Pierre Philippart

Commission de rédaction
et de distribution du bulletin

Franck Joly

Isabelle Lemarchand

Amélie Vastel

Communication et Promotion

Nadine Ledent

Photos **Nino Chanoni**

Roger Lescroel

Conception et impression

Groupe Lecaux Imprimeries

02 33 88 52 52